

**Compte rendu de séance
Séance du 25 Février 2025**

L'an 2025 et le 25 Février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil sous la présidence de M Jean-François SAINZ, Maire

Présents : M. SAINZ Jean-François, Maire, Mmes : BANDOCK Anne-Charlotte, BERTHELEMY Chantal, CUGNART Sylvie, GALICHET Florence, GANDON Christine, VITHE Blandine, MM : ELOY Christophe, LAHAYE Benoît, ROLLET Éric, VESSELLE Didier

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : COLLARD Cyril à Mme BERTHELEMY Chantal, THOMAS Alain à Mme CUGNART Sylvie

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 13
- Présents : 11

Date de la convocation : 20/02/2025

Date d'affichage : 20/02/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE DE LA MARNE le :
et publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme BERTHELEMY Chantal

SOMMAIRE

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Délibération n° 2025_009

En complément de la délibération n°2025_002 du 16 Janvier 2025

- Par délibération n°2025_002 du 16 Janvier 2025, la Commune de BOUZY a déjà délibéré sur un montant d'investissement de 41.100,00 €
 - En complément, les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :
 - Opération n°225 – Informatique - Administratif
C/2188 - Autres immobilisations corporelles : 1.050,00 €
 - Opération n°300 – ORT - Plan Local d'Urbanisme
C/202 - Frais d'études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme : 1450,00 €
- TOTAL = 2.500,00 €
Total général = 2.500,00 € + 41 100,00 € = 43.600,00 € (inférieur au plafond autorisé de 373.698,47 €)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de M. le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Divers

🚧 Point sur les travaux d'enfouissement de réseaux rue de Trépail et rue Villebois Mareuil

- Devis en cours pour les voiries : réfection des rustines ou rabotage
- Devis en cours pour le haut du « Chemin des Lignes » par cloutage

A ce jour, la commune n'a pas connaissance d'une date de fin de travaux

🚧 Orientations budgétaires

- Signalétique : étude et devis en cours
- Chicanes rue de Tours/Marne et rue de Louvois : étude à engager avec le département
- Priorisation des futurs « gros » travaux de rues : rue Jeanne d'Arc, rue Pasteur (les rues Ernest Irroy, Victor Hugo et du XIXème siècle nécessiteraient également une réfection)
- Bâtiment du périscolaire : devis estimé à environ 40 000.00€ pour le remplacement de la chaudière : quel avenir de l'utilisation et des investissements à mener sur les bâtiments « école primaire » et « périscolaire » ?
- Enfouissement des réseaux Allée des Roses, Rue du Mont Rouge et Rue Saint-Vincent, inscrit au budget prévisionnel de la CCGVM (avait été également noté la réfection et l'embellissement du château d'eau)
- Cour Marianne : achat d'équipement et mise en route

🏠 Demande de Mr Cyril Collard, domicilié, 7 rue Gambetta à Bouzy : possibilité de racheter une partie de la voirie publique dite « Impasse Seneuze »

- Considérant la fonction de l'emprise concernée
- Considérant que la dépendance domaniale précitée appartenant à la commune est encore affectée à l'usage du public et plus particulièrement au propriétaire riverain dont 4 ouvertures/fenêtres donnent sur le domaine public concerné par ma demande
- Considérant que les droits d'accès de ce dit riverain pourraient être remis en cause

La désaffectation et le déclassement de l'Impasse Seneuze ne sont donc pas envisageables

🏠 Cour Marianne : sujet reporté

🏠 Prochains Rendez-vous / Réunions

- Repas des aînés : Dimanche 16 mars à 12h00
- CCID : Mardi 1er avril à 17h30
- Conseil Municipal : Mardi 1er avril à 18h30
- Départ en retraite de Lorette LEBOEUF : Mardi 1er juillet à 18h30 (invitations à envoyer à famille, élus, anciens élus, collègues, anciens collègues et anciennes directrices d'école)

🏠 Box Médicale : dysfonctionnements à transmettre dont un temps d'attente très long (plus d'une heure)

🏠 Pharmacie : changement de propriétaire

🏠 Nouveau : installation d'un marché de fruits et légumes tous les mercredis de 16h30 à 18h30, place de la mairie

Séance levée à 20h33

En mairie, le 27 février 2025
Mr Jean-François SAINZ

